

Le Travail Qui Vient

De la Terre à la Terre

Une entreprise fictionnelle de 2050 imaginée par le groupe formé
par l'Aract Auvergne-Rhône-Alpes

anact
— agence nationale
pour l'amélioration
des conditions de travail


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Un projet mené par :



Comment lire ce livret ?

Ce feuillet fait partie des six histoires résultant du projet collectif “le Travail qui Vient”.

En 2023, le Réseau Université de la Pluralité (U+) a emmené l’Anact-Aract dans un exercice de prospective unique en son genre: imaginer collectivement l’avenir du travail dans notre monde en métamorphose, avec l’aide d’artistes et dessinateur·ices et par le biais de la fiction!

Ce document revient sur une des six histoires créées dans ce cadre. Il reflète les choix créatifs des membres du groupe de professionnels réunis pour l’occasion: représentant·es de l’Anact et de l’Aract Auvergne-Rhône-Alpes, d’entreprises, d’associations, d’institutions et de partenaires sociaux, etc.

Marianne Tricot, artiste, dessinatrice les a traduits en une bande dessinée qui donne vie à la fiction créée.

Outre la mise en bulles de situations choisies au sein de Terre à la Terre, vous trouverez dans ce livret, des précisions sur les caractéristiques de l’entreprise fictionnelle et du travail en son sein.

La retranscription des éléments ainsi que le médium artistique choisi nécessitent un parti pris par leur auteur·ice et le choix de coupe subjectif de retenir tel ou tel aspect dans les histoires. Les ellipses dans les récits vous donnent l’occasion de laisser libre cours à votre propre imagination. Vous êtes invité·es à remplir ces vides narratifs en vous laissant guider par votre créativité.

Vous trouverez, sur la page du [Travail qui Vient](#), des matériaux complémentaires. Notamment la description du projet et la méthodologie de construction des six fictions.

De la Terre à la Terre en BD
par Marianne Tricot 3

Le monde de De la Terre
à terre 5

Fiche signalétique et
caractéristiques de l’entreprise 6

Caractéristiques du travail
dans l’entreprise 8

La crise et sa résolution 10

De la terre à la terre

Marianne Tricot. 2023



Le monde de «De la Terre à la Terre»

Dans ce monde, on entend les oiseaux, les bruits associés à la nature, les rires des enfants. En parallèle, on peut entendre la rumeur de manifestations et de soulèvements populaires.

Il y a une hyper-fragmentation des médias. L'information dispensée est adaptée en fonction de chaque personne qui écoute/regarde. Des réseaux de résistance luttent contre la pollution médiatique, sociale et environnementale. Celles et ceux qui les composent ont choisi de renoncer à la numérisation et au contrôle.

Les nombreuses catastrophes écologiques dans le monde ont provoqué de grandes vagues de migration. Des algorithmes sont chargés de dispatcher les populations migrantes vers les pays ouverts à l'accueil et en fonction de plusieurs critères tels que l'âge et les compétences des personnes.

De la Terre à la Terre agit sur un territoire qui valorise le principe de communauté et la protection de l'environnement. On s'y déplace à pied ou à vélo. Les déplacements sont limités à de courtes distances. Il existe différentes unités de valeur et certains biens et services s'échangent sous la forme de troc ou de système de crédits. On mange principalement végétarien. Le petit-déjeuner classique se compose de fruits de saison, de céréales et d'insectes grillés.

Certains métiers ont été relocalisés. Les métiers du soin sont revalorisés. Il est courant d'exercer plusieurs métiers en même temps, d'en changer souvent. Le travail s'adapte aux séquences de la vie et pas le contraire: l'intensité varie donc en fonction des capacités de la personne.

Fiche signalétique de la Terre à la Terre également connue sous le nom «De la fourche à la fourchette»

ACTIVITÉ: nourrir la population d'un territoire, depuis l'agriculture jusqu'à la restauration.

FORME JURIDIQUE: Coopérative de coopératives.

DATE DE CRÉATION: 2045.

LOCALISATION: Vannes, Bretagne, France.

Caractéristiques de l'entreprise

Raison d'être et activité

De la Terre à la Terre est un réseau de coopératives territoriales qui ont chacune pour objectif de nourrir la population sur un territoire, soit 10 000 personnes. La structure n'est qu'un moyen.

Son activité se découpe en trois volets:

- Le maraîchage selon des principes écologiques et locaux, dans le souci du territoire et de ses ressources.
- La transformation des aliments.
- La restauration.

De la Terre à la Terre dispose, également, d'un « laboratoire de l'alimentation et de la nutrition ». Celui-ci recueille des données sur l'agriculture, analysées à l'aide d'une intelligence artificielle. Il joue un rôle de prévention en matière d'alimentation et expérimente régulièrement de nouvelles façons de produire.

Zoom : représentation de la nature dans l'organe de gouvernance

Un·e coopérateur·ice représente la Nature. Elle siège dans l'organe de gouvernance depuis la création de la coopérative. Elle coordonne la consultation des experts environnementaux, des services de recherche, des services territoriaux dédiés à l'agriculture, à la restauration et à la santé, ainsi que des citoyens et habitants du territoire. Elle dispose d'un droit de veto dans l'organisation afin de faire entendre la voix de la nature.

Modèle économique

De la Terre à la Terre vit de la vente des repas aux habitants du territoire, livrés à domicile ou au travail, ou servis dans des espaces de restauration.

La coopérative échange des repas contre des services. À titre d'exemple, elle est alimentée en électricité en échange de repas livrés à des entreprises dans le secteur de l'énergie.

Statut et gouvernance

De la Terre à la Terre est une coopérative de coopératives enracinées sur différents territoires. Elle ne se définit pas comme une entreprise mais comme une « entredon ».

La gouvernance est démocratique et participative, une personne = une voix.

La direction est tournante et a pour fonction principale la coordination et l'animation de la gouvernance coopérative. Ce poste tourne tous les trois ans.

Caractéristiques du travail dans l'entreprise

Conditions d'emploi et de travail

Effectifs: 1000 personnes dans l'entreprise (salariés et bénévoles), 100 équivalent-temps plein.

Statuts: les coopérateurs·ices sont salarié·es et des bénévoles.

Durée: la majorité des coopérateur·ices travaillent à temps partiel. Ils et elles exercent d'autres activités rémunérées et/ou des activités dédiées à la subsistance, au troc de service ou aux loisirs. Les horaires sont souples et l'organisation se fait par équipe.

Localisation: Vannes, Bretagne. Pas de siège social mais différents lieux de production et de services: les terrains de maraîchage, le laboratoire de transformation, les restaurants éphémères (cuisines mobiles). Les réunions sont organisées dans ces lieux.

Autres spécificités: la rotation des postes permet d'alterner des postes plus ou moins pénibles. Le salaire est fixé de manière démocratique. Il y a différentes formes de rémunération: en argent, en temps, en produits et services échangés avec d'autres entreprises... Des machines "intelligentes" contribuent au fonctionnement de la coopérative. Un drone surveille en permanence les cultures. Celui-ci gère les apports en eau, les substrats, les interventions urgentes à opérer, les compétences et le nombre de personnes à déployer...

Place du collectif

Au quotidien: la forme coopérative de l'entreprise favorise la décision collective. La rotation des postes facilite l'échange entre coopérateur·ices et la transmission de savoir-faire. L'organisation quotidienne se décide au sein d'équipes autonomes.

Cependant, les horaires flexibles, le travail à temps partiel, la récurrence de la multi-activités n'ont pas fait l'objet de réflexion concernant la construction du collectif et de dynamiques d'équipe.

Dans le dialogue social: le dispositif de dialogue prend forme au sein de la gouvernance partagée et tournante et du modèle une personne = une voix.

Zoom : mobilité professionnelle et rotation des postes

La mobilité interne et externe occupe une place cruciale au sein de De la Terre à la Terre.

D'une part, des périodes d'immersion dans différents services de la coopérative sont obligatoires. Celles-ci permettent de comprendre les contraintes des différents postes. Ces immersions rendent plus aisée la rotation des rôles dans l'entreprise.

D'autre part, en période de de baisse d'activité, les salarié·es peuvent aller travailler dans d'autres structures car des passerelles ont été mises en place.

Organisation et management

Pilotage, collaboration et management:

l'organisation fonctionne en petites équipes projets. Les coordinateur·rices et les machines répartissent le travail, mais les équipes s'organisent comme elles veulent.

Métiers et compétences:

au-delà des compétences en maraîchage, cuisine, ingénierie, "datascience", on trouve une responsable des activités de sensibilisation à la connaissance du milieu et du vivant.

La crise et sa résolution

La coopérative subit une succession de crises. Une partie du territoire est inondée. Un orage a provoqué la disparition du robot intelligent qui gérait l'agriculture. Avec lui, la capacité de recueillir les données, nécessaires à la culture des champs, a disparu. À ces deux catastrophes est venue se juxtaposer une crise économique.

Ces crises successives provoquent la mise en discussion de la raison d'être de De la Terre à la Terre. Les coopérateurs décident d'une réorganisation radicale: la mutualisation des compétences avec d'autres structures, afin d'adapter le nombre de coopérateur·ices aux besoins. Lorsque De la Terre à la Terre est en sureffectif, les coopérateur·ices sont redirigé·es vers d'autres structures et vice versa. Une réflexion s'amorce autour de la diversification des activités et des compétences.

Elle converge sur la nécessité du "learning by doing", de l'acquisition de nouvelles compétences par immersion dans d'autres postes, au sein de la coopérative ou dans d'autres structures.

Pendant ce moment de prise de conscience collective, les coopérateur·ices réalisent également qu'ils et elles sont «technico-dépendant·es». Il devient évident qu'une meilleure intégration du numérique est incontournable pour faire face aux défis à venir. Une question reste ouverte: celle de l'éventuelle inclusion d'un représentant des intelligences artificielles au sein de l'organe de gouvernance...